SYNTHÈSE
PÊCHE ET PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

COMMENT SOUTENIR UNE FILIÈRE DURABLE ET NOURRICIÈRE ?

Contexte et objectifs de la publication

L'association Let's Food accompagne les territoires dans la construction de systèmes alimentaires durables, en s'appuyant sur la coopération et l'échange de bonnes pratiques. Soutenue par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans le cadre de son appui à la coopération décentralisée et aux partenariats internationaux, Let's Food a réalisé cette étude, qui s'inscrit dans la dynamique de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3) de juin 2025. Elle vise à éclairer les collectivités territoriales françaises et leurs homologues à l'étranger sur les défis de la filière pêche et à proposer des pistes d'actions concrètes en faveur de la transition vers des systèmes halieutiques durables et nourriciers.

LES TERMES DU DÉBAT

Le débat sur la pêche en France met en lumière des enjeux écologiques, économiques et alimentaires majeurs. Malgré un littoral étendu, le pays importe près de 80 % de ses produits de la mer.
Tandis que les Projets alimentaires territoriaux (PAT) se développent, ils intègrent encore peu la dimension maritime. L'enjeu est donc d'y inscrire la pêche pour concilier protection des écosystèmes, maintien des filières halieutiques et sécurité alimentaire.
Dans un contexte de dépendance aux importations et de dégradation des milieux marins, les collectivités territoriales françaises et leurs homologues à l'étranger ont un rôle déterminant pour encourager une pêche durable et réellement nourricière.

La place de la pêche en France

Forte consommation de poisson, dirigée vers un nombre limité d'espèces

33,7kg de produits de la mer consommés par an et par personne (2024).

3 produits
La crevette, le saumon et le thon sont 3 produits de la mer les plus consommés en France.

2 portions / semaine
Il s'agit de la recommandation de l'ANSES - à contre-courant des alertes écologiques sur l'état de la ressource.

Une forte dépendance à l'importation pour subvenir à nos besoins

3e producteur de pêche et d'aquaculture de l'Union européenne (2024).

89% **de la consommation française importée** (2024)

13 000 à 14 000 marins-pêcheurs (2023).

6 220 navires (4 256 en métropole, 1 964 en Outre-mer) (2022).

Quelques repères...

Une majorité de petits navires mais les plus gros navires réalisent l'essentiel de la pêche

6500 à 4300 évolution du nombre de navires en France entre 1995 et 2022.

La **petite pêche** côtière génère jusqu'à **10 fois** **plus d'emplois** et crée plus de valeur par euro de subvention que les grands chalutiers.

21% **Proportion de femmes** dans les métiers de la mer (2021).

Sortir du chalut : une transition nécessaire pour protéger la ressource

58 % des volumes de poissons débarqués en France proviennent de stocks exploités durablement (2023).

86 % des captures issues de populations déjà surexploitées sont réalisées par des chalutiers industriels (2024).

85 % des captures aujourd'hui réalisées par des chaluts de fond pourraient être assurées par des techniques alternatives passives (2025).

30 % des produits de la mer sont gaspillés en France (2025).

VERS DES POLITIQUES ALIMENTAIRES TERRITORIALES EN FAVEUR D'UN SECTEUR PÊCHE DURABLE ET NOURRICIER ?

ZOOM_ L'organisation de la publication

1. Cartographie et analyse du jeu d'acteurs de la filière pêche.
2. Analyse des enjeux de durabilité du secteur autour de quatre axes : sécurité alimentaire et nutritionnelle, durabilité socio-économique, durabilité environnementale et gouvernance.
3. Présentation des moyens d'action concrets des collectivités pour soutenir une pêche durable et nourricière, illustrés par des exemples.
4. Identification des freins et leviers permettant aux collectivités d'intégrer ces enjeux dans les PAT.

QUELLE EST LA DURABILITÉ DE LA FILIÈRE PÊCHE EN FRANCE ?

#1_ Sécurité alimentaire et nutritionnelle

En France, la consommation de poisson est élevée et concentrée sur quelques espèces importées ou transformées, accentuant la pression sur les ressources locales et étrangères. La méconnaissance des produits de la mer par les consommateurs, la hausse des prix et la préférence pour les produits transformés limitent la diversité des choix et la qualité nutritionnelle. Par ailleurs, la politique européenne des quotas restreint la production nationale et renforce la dépendance aux importations. Ces éléments soulignent l'urgence de réorienter la consommation vers des espèces pêchées localement en quantités adaptées aux ressources disponibles.

#2_ Durabilité socio-économique

La filière pêche joue un rôle stratégique pour l'économie littorale et nationale, un emploi en mer générant en moyenne trois à quatre emplois à terre, voire cinq à six dans les territoires ultramarins. Pourtant, elle fait face à de forts défis socio-économiques : vieillissement des marins, difficultés de recrutement, vétusté de la flotte et baisse de rentabilité pour certains segments. La majorité des navires est petite, mais les plus gros réalisent l'essentiel de la pêche, renforçant les inégalités structurelles créées par le système de quotas et de subventions. Par ailleurs, l'évolution des circuits de commercialisation fragilise la pêche artisanale.

#3_ Durabilité environnementale

La durabilité de la filière pêche repose sur une gestion responsable des ressources halieutiques et des pratiques de pêche respectueuses de l'environnement. En France et en Europe, la surpêche, la destruction des habitats marins et la capture de juvéniles compromettent le renouvellement des stocks et la biodiversité. Les chalutiers industriels capturent la majorité des populations déjà surexploitées, tandis que les quotas européens restent souvent déconnectés des pratiques durables.

Les labels environnementaux et l'aquaculture piscivore offrent des solutions limitées, et l'empreinte carbone de la filière, ainsi que le gaspillage des ressources, restent élevés. Ces enjeux mettent en lumière la nécessité de favoriser une pêche durable, et écologiquement responsable, conciliant production et protection de la biodiversité.

#4_ Gouvernance

Assurer la durabilité de la filière pêche nécessite une gouvernance efficace et inclusive. Les décisions sont prises à l'échelle européenne et restent souvent centrées sur les grands acteurs, avec une sous-représentation des petits pêcheurs. Le secteur est encore déconnecté des citoyens, ce qui limite l'appropriation des enjeux de durabilité. Renforcer la transparence, la participation et la coordination entre acteurs est essentiel pour soutenir une filière durable et nourricière.

7 LEVIERS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR AGIR EN FAVEUR D'UNE FILIÈRE PÊCHE DURABLE ET NOURRICIÈRE

#1 Soutien économique et structuration de la filière

- **Compétence** : Développement économique et appui aux entreprises de la filière pêche (installation, modernisation, diversification).
- **Échelon principal** : Région, cheffe de file du développement économique.
- **Exemple** : Région Bretagne, Label BREIZHMER.

#2 Aménagement et infrastructures portuaires

- **Compétence** : Création, aménagement et exploitation des ports de commerce et de pêche ; soutien logistique et aux infrastructures d'aquaculture (criées, ateliers de transformation, routes d'accès).
- **Échelon principal** : Département (et parfois communes pour les ports communaux).
- **Exemple** : Communes de Baratelli et Centuri (Corse), rénovation de locaux pour pêcheurs et engagement à renforcer la vente directe aux habitants.

#3 Formation professionnelle et éducation maritime

- **Compétence** : Formation initiale et continue dans les métiers de la mer, sensibilisation à la culture maritime, intégration des produits locaux dans la restauration scolaire.
- **Échelon principal** : Région (formation professionnelle et lycées maritimes) et Département/commune (collèges, écoles).

#4 Approvisionnement local et commande publique

- **Compétence** : Gestion de la restauration collective (écoles, collèges, lycées, établissements publics), mise en œuvre de politiques d'achat durable (produits locaux, circuits courts, saisonnalité).
- **Échelon principal** : Communes, Départements et Régions, selon le niveau d'établissement.
- **Exemple** : Communauté de communes du Cap Sizun – Pointe du Raz, mise en lien pêcheurs et cuisiniers de restauration collective.

#5 Aménagement du territoire et planification alimentaire

- **Compétence** : Intégration des enjeux halieutiques dans les documents d'urbanisme (plan local d'urbanisme, schéma régional d'aménagement, etc.) et portage de PAT.
- **Échelon principal** : Régions et intercommunalités.
- **Exemple** : Métropole Aix-Marseille-Provence, requalification du port de Saumaty dans le cadre de son PAT.

#6 Coopération territoriale et gouvernance

- **Compétence** : Animation d'écosystèmes d'acteurs, coordination intercollectivités, gouvernance partagée de la filière pêche.
- **Échelon principal** : Intercommunalités et Régions, selon l'échelle des partenariats.
- **Exemple** : Projet Loire Océan Filière Pêche, coordination entre Départements et Région pour une stratégie commune de valorisation de la pêche.

#7

Sensibilisation, culture maritime et tourisme halieutique

- **Compétence** : Éducation à l'alimentation durable, promotion de la culture maritime, événements, circuits touristiques.
- **Échelon principal** : Communes et intercommunalités, Départements.
- **Exemple** : Département du Finistère, Haliotika, cité de la pêche au Guilvinec.

3 AXES POUR FACILITER L'INTERVENTION DES COLLECTIVITÉS EN FAVEUR D'UNE PÊCHE DURABLE ET NOURRICIÈRE

Les collectivités jouent un rôle central pour soutenir une pêche locale nourricière et durable, mais se heurtent à plusieurs freins : manque de connaissance des enjeux maritimes, difficultés à identifier les interlocuteurs, contraintes financières et organisationnelles, etc.
Dans le cadre du travail mené, nous avons identifié une variété de recommandations organisées autour de 3 axes, à destination des collectivités et de leurs partenaires.

#1 S'acculturer aux enjeux de la mer et initier une réflexion

- S'appuyer sur la notion de **pêchécologie** pour mobiliser autour d'une vision partagée.
- Exploiter pleinement les **compétences réglementaires** des collectivités.
- Réaliser des **diagnostics territoriaux précis** et cartographier les acteurs pour mieux orienter l'action publique.
- Encourager la **structuration collective des professionnels** pour renforcer leur voix et faciliter le dialogue.
- Encourager une **approche transversale de la maritimité**, au-delà de la seule pêche.
- S'inspirer d'autres collectivités en France comme à l'étranger en participant à des **projets de coopération**.

#2 Mobiliser des financements pour son projet pêche & alimentation durable

- Associer la volonté politique à une **stratégie budgétaire cohérente.**
- **S'associer aux autres échelons administratifs** et développer des partenariats publics-privés.
- **Solliciter les subventions européennes** dédiées, notamment via le FEAMPA.
- Démarrer par des **projets pilotes à faibles coûts** pour créer une dynamique locale.
- S'appuyer sur les **financements de la coopération internationale** afin de financer ses projets localement et d'apprendre d'autres collectivités.

#3 Mettre en oeuvre son projet avec les professionnels de la filière

- Mettre en place des **espaces de dialogue et de cogestion** entre collectivités et professionnels, en mobilisant le PAT ou des médiateurs externes.
- **Sensibiliser les plus jeunes** pour renforcer la demande responsable.

Zoom sur : Le poisson en restauration collective

- **Cartographier les approvisionnements** actuels et fixer des objectifs réalistes.
- Construire un **cahier des charges exigeant** mais flexible sur les espèces.
- Adapter le budget en combinant **réduction des portions, lutte contre le gaspillage** et circuits courts.
- **S'associer à des entreprises locales** pour la préparation du poisson frais.
- Encourager la cuisson du poisson frais sur place et **former les cuisiniers** à leur préparation.
- **(Ré)introduire la culture de la mer** et de l'arête chez les enfants.